VigiSanté

Le saviez-vous...

CHSLD Vigi Yves-Blais

Nicole Hétu, conseillère en milieu de vie - 450 474-6991 poste 311

Mai 2026

Oh soleil, soleil !

Avec la venue de la saison estivale, nous devons envisager différentes mesures pour prévenir et limiter, autant que possible, les désagréments associés aux périodes de canicule. Lors de ces journées, où la chaleur est accablante, le personnel met en place des mesures pour favoriser le confort des résident.es, notamment en fermant les rideaux des fenêtres sur les façades exposées au soleil, en adaptant les activités quotidiennes, en favorisant le repos et le port de vêtements légers et bien entendu, en augmentant l'hydratation des résident.es.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du résident, de la résidente ou de ses proches de se procurer un ventilateur sécuritaire de table ou sur pied pour la chambre s'il/elle en a le désir et d'en assurer l'entretien. Ces appareils ne refroidissent pas l'air, mais ils favorisent l'évaporation qui a pour effet de refroidir le corps. Le centre est pourvu d'îlots de fraîcheur ou de système de déshumidification. En vue de conserver la fraîcheur à l'intérieur, nous vous demandons de **garder les fenêtres fermées.** De cette façon, le système pourra fonctionner efficacement et, ainsi, maintenir une température confortable pour tous.

Nous vous rappelons qu'en tout temps, pour l'installation de tout électroménager à l'intérieur de la chambre, tel un climatiseur ou un réfrigérateur, une procédure doit être suivie. Un.e résident.e ou son/ sa répondant.e doit en faire la demande écrite via un formulaire disponible sur demande.

Avant tout achat, Le formulaire doit être rempli afin de prévenir un refus lié à l'incompatibilité de l'appareil avec l'espace et/ou le système électrique.

Merci de votre collaboration !

La sécurité, l'affaire de tous

Que l'on vive chez soi ou en CHSLD, nous sommes régulièrement exposés à un certain nombre de risques. C'est pourquoi nous nous assurons de la mise en place des mesures de précaution nécessaires pour prévenir les accidents et les évènements indésirables de toute nature. **Prévenir les risques dans la réalité d'un CHSLD est possible à travers une foule de petits moyens dont :**

- ⇨ S'abstenir de visiter un proche lorsque nous présentons des symptômes respiratoires ou de gastro-entérite ou autre infection transmissible.

- ⇨ On ne le dira jamais trop : une des mesures les plus efficaces de prévention des infections demeure le ***LAVAGE DES MAINS*** effectué par les visiteurs à l'arrivée, au départ du CHSLD et plusieurs fois durant la journée!

- ⇨ Ne pas utiliser de punaise ou de « tack » pour fixer des articles (photos, décoration, artisanat, calendrier, etc.) dans les chambres des résidents. Ces petits objets peuvent représenter un grand risque pour des personnes hébergées au CHSLD.

- ⇨ Il vous est demandé de valider avec l'infirmière avant de prendre l'initiative de traiter vous-même votre parent hébergé avec un médicament en vente libre en pharmacie. Certains traitements ou produits peuvent nuire plus qu'aider lorsqu'ils sont administrés avec ceux prescrits par le médecin. Le médecin et le pharmacien du centre sont là pour vous conseiller et vous aider.

- ⇨ Il arrive régulièrement que des visiteurs offrent comme présent à leur parent ou ami hébergé, des biscuits, friandises ou autres et, dans un élan de générosité, ces gourmandises sont partagées avec d'autres résidents. Bien que cela soit fait de façon bienveillante, cette pratique peut s'avérer dangereuse pour certains d'entre eux (dysphagie, allergies alimentaires, etc.). Informez-vous auprès de l'infirmière ou de la diététiste afin d'offrir un goûter sécuritaire.

- ⇨ Il peut être dangereux de mobiliser une personne lorsqu'on n'a pas les informations ou la formation spécifique requise. Il peut aussi y avoir un risque de blesser la personne ou vous-même. Nous vous demandons de vous référer à l'infirmière ou au personnel soignant et de ne pas utiliser les équipements dont le personnel se sert.

Essentiellement, l'outil de prévention par excellence demeure « la communication ». S'informer et également informer. En effet, chaque personne qui agit de façon responsable en signifiant l'observation d'une anomalie, contribue à aider le milieu à connaître ses zones de vulnérabilité et à renforcer ses barrières de protection. La prévention est possible que si l'on connaît l'existence du risque.

Le Défi Bougeons ensemble arrive bientôt dans votre CHSLD

Du **1er au 14 juin prochain**, votre centre participera à la **4e édition du Défi Bougeons ensemble**, une initiative qui invite résident-es, familles, employé-es et bénévoles à bouger selon leurs capacités, un peu, beaucoup… toujours avec plaisir.

La programmation loisir sera adaptée pour offrir des occasions variées de bouger, dans le respect du rythme de chacun-e.

C'est un rendez-vous. Votre présence fera toute la différence !

L'arrivée de notre nouveau menu d'été 2026

Il nous fait plaisir de vous annoncer que le nouveau menu d'été 2026 sera offert, **à compter du 27 mai**, dans l'ensemble de nos centres. Ce menu aux saveurs d'été se distingue par la présence accrue de légumes et fruits frais, une variété d'assiettes froides colorées ainsi que quelques nouveaux mets estivaux. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre menu affiché aux endroits habituels ainsi que sur « Espace Famille ».

Nous espérons que ce menu estival saura répondre aux besoins et goûts de tous et toutes. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Les formulaires d'appréciation de la qualité des repas sont disponibles en tout temps, aux endroits habituels. La diététiste nutritionniste se fera un plaisir de vous contacter si vous souhaitez faire des ajustements au menu.

Bon appétit et bon été de la part du service alimentaire et du service de nutrition clinique.